Michael Møller

Directeur général de l'Office des Nations unies à Genève

Michael Møller est le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève.
M. Møller compte plus de trente-cinq années d'expérience en tant que fonctionnaire international au sein des Nations Unies.
Sa carrière a commencé en 1979 avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et il a ensuite occupé diverses fonctions avec le HCR à New York, en Iran, au Mexique, en Haïti et à Genève.
De 1997 à 2001, il était le chef du bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques au siège de l'ONU; puis Directeur chargé des affaires politiques, affaires de maintien de la paix et affaires humanitaires au Cabinet du Secrétaire général de 2001 à 2006, période au cours de laquelle il a également été Chef de cabinet adjoint pendant deux ans.
M. Møller a aussi été Représentant spécial du Secrétaire général pour Chypre de 2006 à 2008 et le Directeur exécutif de la Fondation Kofi Annan de 2008 à 2011.
Né en 1952 à Copenhague, M. Møller a obtenu une maîtrise en relations internationales à l'Université Johns Hopkins et il détient une licence en relations internationales de l'Université du Sussex, au Royaume-Uni.

Mandat

Le Directeur général est responsable de toutes les activités de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG). Il est nommé par le Secrétaire général et placé sous son autorité. En tant que représentant du Secrétaire général, il s'acquitte, à sa demande, de fonctions politiques spéciales et de fonctions de représentation. Il le représente auprès des missions permanentes et des missions permanentes d'observation à Genève et traite avec les autorités suisses pour les questions concernant les privilèges et immunités du personnel du système des Nations Unies en Suisse.

Le Directeur général représente également le Secrétaire général dans les relations avec les organisations et accords régionaux. Il assure la coopération avec les institutions spécialisées et les programmes basés en Suisse et en Europe ainsi qu'avec d'autres organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales et des institutions connues, notamment des établissements de recherche et d'enseignement universitaire ayant leur siège en Europe.

Le Directeur général assume également les fonctions de secrétaire général de la Conférence du désarmement et de représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à cette Conférence. En cette qualité, il offre au Secrétaire général des conseils et un appui en ce qui concerne les travaux de la Conférence.